

> BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

- Vous avez entre 17 et 25 ans.
- Vous êtes intéressé(e) par les fonctions d'animation auprès des enfants et des jeunes.
- Vous souhaitez suivre la formation au BAFA.

Le conseil général du Morbihan peut, sous certaines conditions, vous aider à financer votre formation grâce à **une bourse de 100 €**.

CONDITIONS :

- avoir entre 17 et 25 ans,
- être domicilié(e) dans le Morbihan,
- suivre une formation au BAFA dans un organisme habilité par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS),
- avoir un quotient familial inférieur à 750 € (prise en compte de l'avis d'imposition n-1 des parents ou tuteurs).

Attention : la demande devra impérativement être déposée dans les 3 mois qui suivent le début de la session de **formation générale** au BAFA (sur attestation de l'organisme de formation).



> Demande d'aide financière pour la formation au BAFA

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de tél :

E-mail :

Nom et coordonnées de l'organisme qui vous prépare au BAFA :

.....
.....
.....

Date de début de votre stage de formation générale : / /

Détail de la totalité des aides obtenues pour cette formation :

Coût du stage		€
	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	€
Autres aides	Bons CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) + CAF 56	€
	Divers (C.E, employeur...)	€

Pièces à fournir :

- > le document de demande dûment complété,
- > une photocopie de la pièce d'identité, (joindre une copie du livret de famille si le jeune est mineur),
- > une attestation de l'organisme de formation mentionnant les dates de session,
- > la copie de l'avis d'imposition (ou de non-imposition) de l'année n-1 des parents ou tuteurs,
- > un relevé d'identité bancaire du stagiaire, si celui-ci est majeur, ou du représentant légal (parents ou tuteurs) si le stagiaire est mineur.

Les demandes seront adressées à :

M. le Président du conseil général du Morbihan
Hôtel du département
2 rue de Saint-Tropez – BP 400
56009 VANNES cedex

Service instructeur :

Direction de l'éducation
Service des partenariats éducatifs
Tél : 02 97 54 81 52
Mail : education@cg56.fr